

Règlement 2026 Tour de l'Avenir Bocain

Organisation et but :

Ce Tour de l'Avenir Bocain est organisé par le Bressuire Activités Cyclistes sous le parrainage Antoine BERGER professionnel à Saint-Michel Auber 93 Préférence Home dans le but de promouvoir le sport cycliste auprès de jeunes.

Article 1 ouverture

Ces courses sont interrégionales et ouvertes aux concurrentes et concurrents licenciés à la FFC des catégories U11, U13, U15, U17 né entre 2010 et 2017 et aux U19F nées en 2008 et 2009.

Article 2 dates, lieu, types des épreuves

1^{ER} MANCHE samedi 02 mai 2026 CHANTELOUP course en circuit.

2eme MANCHE dimanche 29 juin 2026 MONTRAVERS course en circuit.

3eme MANCHE (FINALE) dimanche 30 aout 2026 BRESSUIRE course en circuit.

Info sur la longueur des circuits, distance, dénivelé, horaire sera dévoilé un mois avant le début de l'épreuve.

Article 3 classements des épreuves et attributions des points

Tout coureur prenant le départ se verra attribuer 5 points de participation au classement général.

Tous coureurs ayant participer au 3 manches se verra attribué 10 points de bonus

Un classement général sera établi à l'issue de chaque épreuve en totalisant les points qui seront attribués aux coureurs en fonction de leur place à chaque classement suivant le barème suivant :

Voici le barème des points incluant les 5 points de participation.

1er : 50 pts	7ème : 26 pts	13ème : 17 pts	19ème : 11 pts
2ème : 45 pts	8ème : 24 pts	14ème : 16 pts	20ème : 10 pts
3ème : 40 pts	9ème : 22 pts	15ème : 15 pts	21ème : 9 pts

4ème : 36 pts	10ème : 20 pts	16ème : 14 pts	22ème : 8 pts
5ème : 32 pts	11ème : 19 pts	17ème : 13 pts	23ème : 7 pts
6ème : 29 pts	12ème : 18 pts	18ème : 12 pts	24ème : 6 pts
25ème : 5 pts	26ème : 5 pts etc....		

Classement grimpeurs et points chauds :

1er : 5pts 2ème : 3pts 3ème : 1pts

Cas des ex aequo :

En cas d'égalité après la 2^e manche, c'est la meilleure place qui départage les deux coureurs, et en cas de nouvelle égalité, la place sur la 2^e manche qui départage.

En cas d'égalité entre coureurs aux classements général, c'est le nombre de meilleures places qui départagera les coureurs, à savoir le nombre de victoires, puis en cas d'égalité, le nombre de seconde place etc... En cas d'égalité parfaite, c'est la place sur la dernière manche qui départagera.

Pour les classements grimpeurs ou points chauds

En cas d'égalité c'est la meilleure place au dernier grimpeur ou point chaud qui déterminera le leader

En cas d'abandon les points en cours d'épreuve par un coureur seront perdus.

Distinctions du classement à chaque épreuve.

Afin de distinguer les coureurs pendant les courses, à l'issue de la fin de la première épreuve sera déterminé le 1^{er} classement général, il sera attribué :

1 maillot jaune au leader de chaque catégorie.

1 maillot vert au vainqueur des points chauds. U15 et U17.

1 maillot blanc à pois rouges pour le meilleur grimpeur. U15 et U17.

1 maillot blanc au 1^{er} coureur 1^{ère} année de chaque catégorie, Si celui-ci est porteur d'un autre maillot, il sera alors porté par son dauphin.

1 maillot à la première féminine de chaque épreuve.

Ces maillots devront obligatoirement être portés par les coureurs lors de l'épreuve.

Ordre de priorité pour le port des maillots de leader en cas de cumul : est le jaune, le vert, le blanc a pois a rouge et le blanc, c'est le suivant du classement concerné qui portera le maillot laisse libre par le cumul.

A partir de la deuxième manche les maillots de leaders sont remis à la prise de dossard. Les maillots devront être restitués au responsable maillot du Tour de l'Avenir Bocain à la fin de l'épreuve.

Les maillots sont remis au nouveau leaders lors de la cérémonie protocolaire. et seront de nouveau rendu au responsable maillot après les photos protocolaires.

A l'issue de la dernière manche à BRESSUIRE Les maillots de leader seront définitivement acquis à chaque vainqueur de catégorie ou classement annexe (cumule de maillot autorisé).

La présence à la finale du Tour de l'Avenir Bocain qui a lieu à BRESSUIRE pour concourir au Tour de l'Avenir Bocain et être récompensé est obligatoire.

Article 4 : Suivi des classements et récompenses

Le classement général sera diffusé après chaque manche sur les pages Facebook du Tour de l'Avenir Bocain et du Bressuire Activités Cyclistes et leur Instagram.

Tous les participants en école de vélo (U9, U11, U13) seront récompensés sur chaque manche.

Les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés par un trophée et un lot sur chaque manche.

Les leaders de chaque catégorie seront récompensés par (un maillot distinctif) et un trophée sur chaque manche.

Récompenses final les leaders de chaque catégorie seront récompensés par un maillot distinctif et un trophée.

Article 5 matériel et développement

Le changement de vélo n'est pas autorisé pendant l'épreuve.

Les oreillettes et tout autre moyen de communication sont interdite pendant l'épreuve.

Les développements autorisés sont :

U9 et U11 garçons et filles = 5.60 m

U13 garçons et filles = 6.40 m

U15 garçons = 7.01 m

U15 et U17 filles = développement libre

U17 garçons et u19 filles = développement libre

Un contrôle braquet sera effectuer avant le départ de chaque épreuve.

Article 6 réclamation

Elles sont reçues exclusivement par les arbitres pour des faits en rapport avec la course, les coureurs concernés doivent se présenter aux arbitres pour formuler leur réclamation dans les 30 minutes après l'affichage des résultats. Le ou les coureurs peuvent se présenter avec leurs représentant légaux.

Article 7 Droits à l'image :

En s'inscrivant au Tour de l'Avenir Bocain chaque participant accepte implicitement que son image prise lors de la manifestation soit utilisé à titre d'information.

Un participant ou son responsable légal dans le cas du Tour de l'Avenir Bocain pourra demander que soit supprimé un cliché sur ses pages Facebook du Tour de l'Avenir Bocain et Bressuire activités cyclistes et leur compte Instagram

S'il estime que celui-ci nuit à son image il devra adresser une requête en ce sens auprès de l'organisation du Tour de l'Avenir Bocain représenté par le Bressuire Activités Cyclistes

L'organisation n'est pas responsable de la diffusion d'image par tout autre canal que ceux énuméré dans le paragraphe ci-dessus.